



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 décembre 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 15 décembre 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 15 décembre 2014 de M. Najib Ghadbian, Représentant spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Abdulmohsen **Alyas**



**Annexe à la lettre datée du 15 décembre 2014 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de l'Arabie saoudite
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes, j'ai la lourde responsabilité d'appeler votre attention sur la montée de la violence en Syrie et le besoin urgent d'appliquer effectivement les dispositions de la résolution 2165 (2014) du Conseil de sécurité afin d'assurer l'acheminement de l'aide à grande échelle.

La situation humanitaire en Syrie se détériore rapidement. Au cours des quatre dernières semaines, les forces du régime syrien ont mené des attaques brutales dans des zones civiles sur le territoire syrien, au moyen de barils d'explosifs largués à l'aveugle dans le but de terroriser, mutiler ou tuer des hommes, des femmes et des enfants innocents. Des groupes terroristes extrémistes, menés par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), sèment la terreur de façon extrêmement violente parmi les minorités ethniques et religieuses de Syrie, violant, torturant et décapitant des civils. De leur côté, les forces du régime ont maintenu leur politique illégale de guerre de siège, qui consiste pour les soldats de Bachar Al-Assad à affamer sans pitié des civils innocents dans l'espoir de les forcer à se soumettre.

Depuis le début des attaques aériennes des États-Unis contre l'EIIL, le régime syrien a été à l'origine de plus de 2 500 frappes aériennes, dont la grande majorité a ciblé Damas, Edleb, Alep et Deraa. Du 20 octobre au 10 décembre 2014 inclus, les hélicoptères de l'armée syrienne ont largué 1 125 barils d'explosifs, tuant 603 civils, dont 129 enfants et 112 femmes. Comme le montre la pièce jointe à la présente lettre, les forces du régime ont fait preuve d'une brutalité particulière dans la ville de Raqqa, où, se servant des attaques aériennes des États-Unis contre l'EIIL comme couverture, elles ont massacré des civils innocents dans des proportions jamais atteintes auparavant. Les frappes menées par le régime suivent une logique claire : plutôt que de viser des groupes terroristes, elles ciblent de façon sélective les Syriens qui réclament une Syrie démocratique et ouverte à tous. Tout au long de l'année passée, pas moins de 94 % des 982 opérations prétendument antiterroristes du régime syrien ont en fait ciblé les forces d'opposition modérées. Sur les 238 frappes du régime sur Alep, seules 14 visaient l'EIIL. L'objectif de ces frappes est donc évident : exterminer les Syriens modérés et éradiquer nos forces sur le terrain.

Alors que les frappes aériennes du régime ont entraîné le barrage de zones civiles, les forces armées syriennes ont fait le siège de villes entières. Les villes et quartiers de Waar, Ghouta orientale, Daraya, Tadamoun, Hajar el-Assouad et Yarmouk demeurent brutalement assiégés par le régime et leurs 300 000 habitants piégés, et privés de nourriture, d'eau et de soins médicaux. Les forces du régime ont empêché de façon répétée que des secours soient acheminés à travers les lignes de conflit, bloquant ainsi l'accès à l'aide d'urgence nécessaire à des millions de Syriens. Elles ont en outre continué de priver d'aide médicale d'urgence les Syriens situés dans des zones difficiles d'accès, en conséquence de quoi des hommes, femmes et enfants innocents meurent de maladies évitables.

Les atrocités perpétrées par le régime constituent une violation des droits et de la dignité du peuple syrien. Elles constituent également une violation du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme,

notamment les Protocoles additionnels I et II aux Conventions de Genève qui interdisent expressément les attaques effectuées sans discrimination contre les biens de caractère civil, et les résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014) du Conseil de sécurité, dans lesquelles celui-ci a exigé à l'unanimité que les autorités syriennes mettent fin à l'emploi sans discrimination d'armes dans des zones peuplées. Très souvent, cependant, le régime syrien a fait fi de ces obligations juridiques; quant au Conseil de sécurité, il n'a pas veillé à leur application.

Afin d'améliorer les conditions humanitaires en Syrie, le Conseil de sécurité doit prendre des mesures globales et concrètes destinées à faire évoluer la situation sur le terrain et à garantir l'acheminement de l'aide jusqu'aux personnes qui en ont besoin. La Coalition nationale syrienne demande donc instamment que le Conseil de sécurité agisse immédiatement pour :

- Faire appliquer les dispositions de la résolution 2165 (2014) du Conseil, visant à assurer l'acheminement de l'aide à grande échelle à travers la frontière. La résolution 2165 (2014) du Conseil de sécurité a établi des mesures globales destinées à améliorer l'acheminement de l'aide à travers la frontière, promettant d'atteindre 3,5 millions de Syriens. Or, cinq mois après l'adoption de cette résolution, l'aide n'atteint toujours qu'une petite partie de ces 3,5 millions de personnes, les dispositions de cette résolution n'étant pas appliquées. L'application effective de ses dispositions est donc nécessaire pour assurer l'acheminement de l'aide à grande échelle à travers la frontière;
- Renouveler le mandat établi par la résolution 2165 (2014), qui arrive bientôt à échéance, et le renforcer afin d'assurer l'acheminement de l'aide à grande échelle à travers la frontière;
- Protéger les Syriens qui se trouvent dans le besoin. Un secours immédiat pourrait être apporté à des millions de Syriens victimes des frappes aériennes menées par le régime ainsi que des groupes terroristes extrémistes si le Conseil de sécurité apportait son soutien à la mise en place d'une zone de sécurité. Cette mesure sauverait des vies et permettrait à des hommes, des femmes et des enfants innocents de vivre en sécurité. Surtout, elle jetterait les bases d'un éventuel processus de paix;
- Renforcer les engagements pris auprès du peuple syrien en matière d'aide humanitaire. Comme l'a fait savoir la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires au Conseil de sécurité le 25 novembre 2014, la communauté internationale n'arrive toujours pas à la hauteur des besoins humanitaires du peuple syrien. Le Programme alimentaire mondial, notamment, n'est toujours pas certain de pouvoir assurer l'accès des réfugiés à son programme de bons d'alimentation au-delà de janvier 2015. Si certains membres du Conseil de sécurité se sont montrés extrêmement généreux à l'égard du peuple syrien, il est essentiel que tous les membres honorent les promesses de don qu'ils ont faites auprès des Nations Unies et des Syriens dans le besoin et accroissent encore leur contribution. Il s'agit non seulement d'apporter un soutien aux Syriens en difficulté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, mais aussi aux voisins de la Syrie, tels que la Jordanie, la Turquie et le Liban, qui portent le poids de la crise des réfugiés syriens et ont besoin d'infrastructures et d'une aide macroéconomique afin d'y faire face.

Depuis l'adoption de la résolution 2165 (2014) du Conseil de sécurité, la Coalition nationale syrienne s'est employée activement à apporter une aide humanitaire à des centaines de milliers de Syriens. Au cours des dernières semaines, notre Groupe de coordination de l'aide a fourni des biens et des services aux Syriens de toutes les provinces du pays à travers la frontière. Lorsque l'accès n'était pas possible par l'intermédiaire des Nations Unies, nous avons travaillé avec nos partenaires afin d'accroître le flux de l'aide apportée en Syrie par d'autres voies. Notre priorité demeure d'assurer la sûreté et la sécurité du peuple syrien.

La Coalition nationale syrienne s'emploie à alléger les souffrances du peuple syrien, mais également à mettre fin au conflit qui est à l'origine de ces souffrances. Nous continuons de nous attacher à chercher une solution politique fondée sur le Communiqué de Genève et sommes résolus à construire une Syrie libre, démocratique et ouverte à tous. Nous espérons que le Conseil de sécurité reste tout autant attaché à cet objectif, et que nous nous emploierons ensemble à créer les conditions nécessaires sur le terrain en vue de l'atteindre.

Le Représentant spécial
de la Coalition nationale syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Najib **Ghadian**

Pièce jointe

Non-respect par le régime syrien de la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité et violations commises par l'État islamique en Iraq et au Levant

i) *Paragraphe 3 : Toutes les parties mettent immédiatement fin à toutes attaques contre les civils, ainsi qu'à l'emploi sans discrimination d'armes dans des zones peuplées.*

- D'après le Réseau syrien des droits de l'homme, les forces du régime syrien ont tué 1 169 personnes au mois de novembre 2014, dont pas moins de 78 femmes, 176 enfants (soit 6 enfants par jour) et 266 combattants rebelles. Au total, 231 des personnes qui ont été tuées au mois de novembre ont péri sous la torture. Les femmes et les enfants représentaient 22 % des victimes. Le Réseau n'a pas été en mesure d'obtenir des renseignements sur le nombre de morts dans les zones que le régime a coupées du reste du pays.
- L'EIIL a tué pas moins de 108 personnes au mois de novembre 2014. Sur les 57 civils qui ont péri, 5 étaient des enfants (dont 2 qui sont morts sous la torture) et 51 des combattants rebelles.
- Le Réseau a également documenté 56 autres morts, sans pouvoir vérifier à qui en revenait la responsabilité.

Violation : massacres survenus au mois de novembre 2014

- Le Réseau syrien des droits de l'homme a publié un rapport dans lequel il a documenté 33 massacres survenus au mois de novembre 2014, dont 31 commis par les forces du régime syrien, 1 par des groupes extrémistes et 1 par des groupes armés. Sept de ces massacres ont eu lieu à Hama, 5 à Alep, 5 à Deraa, 5 à Rif-Damas, 3 à Edleb, 2 à Homs, 2 à Deir el-Zora et 1 à Damas. Au total, 393 personnes ont été tuées lors de ces massacres, dont 93 enfants et 48 femmes, soit 36 % des victimes, ce qui est bien la preuve que femmes et enfants sont pris pour cible de manière délibérée. Au total, 363 des personnes tuées l'ont été par les forces du régime, dont 82 enfants et 48 femmes, et 17 par l'EIIL.
- Ces massacres se sont déroulés comme décrit ci-après :

Raqqa

- Le 11 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont pris Raqqa pour cible et ont fait 14 morts, dont 2 enfants et 5 femmes;
- Le 16 novembre 2014, l'EIIL a exécuté 17 personnes au marché de Tabaqa à Raqqa après les avoir accusés d'espionnage et de travailler pour les forces du régime;
- Le 19 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont pris Raqqa pour cible et un tir de missile a fait 9 morts, dont 2 enfants et 1 femme, et 16 blessés;
- Le 25 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont mené neuf frappes aériennes sur Raqqa, au cours desquelles jusqu'à

200 personnes ont perdu la vie, y compris des enfants et des femmes. Les frappes ont aussi causé la destruction de nombreux bâtiments;

- Le 27 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont mené huit frappes aériennes sur Raqqa, en faisant 7 morts, dont 1 enfant et deux femmes, et en détruisant de nombreux immeubles résidentiels;
- Le 28 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont ciblé les environs de la mosquée Jraksa à Raqqa, en faisant 6 morts, dont 4 enfants, en détruisant partiellement la mosquée et en endommageant plusieurs immeubles résidentiels et magasins;
- Le 29 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont lancé deux missiles à Raqqa, en faisant 11 morts, dont 1 enfant, et 16 blessés, et en détruisant de nombreux magasins;

Hama

- Le 2 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont pris Um Twyena, pour cible, en faisant 5 morts;
- Le 2 novembre 2014, des forces du régime ont pris le village de Qabr Fedda pour cible, en faisant 8 morts;
- Le 2 novembre 2014, des forces du régime ont pris d'assaut le village d'Al-Karim, en tirant sur la population et en faisant 15 morts, dont 1 enfant et 3 femmes;
- Le 11 novembre 2014, au terme d'une embuscade, les forces du régime ont fait 13 morts dans le village d'Al-Lahouna;

Alep

- Le 6 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué deux barils d'explosifs sur le quartier d'Ashaar à Alep, en faisant 14 morts, dont 3 enfants et 2 femmes, et en endommageant plusieurs immeubles résidentiels;
- Le 9 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué deux barils d'explosifs sur la ville d'Al-Bab, en faisant au moins 7 morts parmi les civils, dont 5 enfants et 1 femme. Ce pilonnage a causé d'importantes destructions;
- Le 17 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué un baril d'explosifs sur un restaurant de la ville d'Al-Bab, en faisant au moins 18 morts et 35 blessés. Le restaurant a été entièrement réduit en cendres;
- Le 18 novembre 2014, des hélicoptères du régime syrien ont largué un baril d'explosifs sur la route entre Kafr Hamra et Hreitan, en faisant 16 morts, dont 5 enfants, 3 femmes et 1 aide-soignant. Une ambulance a été incendiée et de nombreuses voitures ont été gravement endommagées.
- Le 30 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé un missile sur la ville d'Andan, en faisant 11 morts, dont 1 enfant;

Deraa

- Le 8 novembre 2014, les forces du régime ont ciblé la ville de Cheik Miskin, en faisant 5 morts, dont 2 enfants et 2 femmes;
- Le 9 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué plusieurs barils d'explosifs sur la ville de Dael, en faisant 6 morts, dont 2 enfants, et en endommageant des immeubles résidentiels;
- Le 19 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué plusieurs barils d'explosifs sur la ville d'Al-Hara, en faisant 9 morts, dont 4 enfants et 2 femmes. Plusieurs immeubles résidentiels ont été endommagés;
- Le 28 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont pris pour cible la ville d'Inkhel, en faisant 6 morts;
- Le 30 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont mené deux séries de frappes aériennes sur la ville de Jassem, en faisant 27 morts, dont 5 enfants et 5 femmes, provoquant des incendies dans plusieurs magasins et endommageant plusieurs immeubles résidentiels;

Rif-Damas

- Le 7 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont mené six frappes aériennes sur Marj el-Soultan, en faisant 10 morts, dont 2 enfants et 5 femmes;
- Le 13 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont mené deux frappes aériennes sur la ville de Saqba, en faisant 10 morts, dont 3 enfants et 4 femmes, et en causant plusieurs destructions d'immeubles;
- Le 17 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé deux missiles sur Zamalka, en tuant 6 femmes et 2 enfants, et en endommageant gravement plusieurs immeubles résidentiels;

Edleb

- Le 6 novembre 2014, des avions de guerre du régime syrien ont tiré un missile sur la ville de Mouqa, en faisant 5 morts, dont 1 fille et 2 femmes, et en endommageant des immeubles résidentiels;
- Le 16 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont tiré un missile sur la ville de Maarret Misreen, en faisant 5 morts, dont 1 enfant et 1 femme, et en détruisant des immeubles résidentiels;
- Le 18 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué deux barils d'explosifs sur Maar Shmarien, en faisant 6 morts, dont 4 enfants et 2 femmes;

Homs

- Le 2 novembre 2014, les forces du régime syrien ont lancé deux missiles sol-sol contre un immeuble résidentiel, en faisant 5 morts, dont 3 enfants, et en provoquant des dégâts matériels;

- Le 12 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué un baril d'explosifs sur un bâtiment dans la ville de Rastan, en faisant 6 morts, dont 1 enfant et 2 femmes;

Deir Ezzor

- Le 19 novembre 2014, des hélicoptères du régime syrien ont lancé un missile contre le village d'Hatla, en faisant 12 morts, dont 5 enfants et 4 femmes;
- Le 28 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé un missile contre une passerelle connectant les villages de Bolail et de Sabha, en faisant 5 morts et 6 blessés;

Damas

- Le 5 novembre 2014, le régime syrien a lancé deux missiles contre l'établissement scolaire Al-Hayat dans le quartier de Qaboon de Damas, en faisant 15 morts et 25 blessés parmi les enfants et en endommageant l'école.
- Le 12 décembre 2014, 200 hommes du régime ont encerclé le quartier de Fayd de la ville de Jabla. Nul n'était autorisé à pénétrer dans le quartier ou à en sortir. Les soldats ont fait des descentes dans les maisons et arrêté des jeunes, qu'ils ont emmenés dans des autobus militaires. L'incursion s'est prolongée pendant 6 heures. Le régime a arrêté environ 47 individus qui ont apparemment été contraints sous la menace de rejoindre les forces du régime. C'est le raid le plus important que l'on ait jamais vu depuis celui du mois de novembre à Hama.

Violation : utilisation par le régime syrien de barils d'explosifs et de munitions inhumaines et aériennes

- Le régime syrien a continué de larguer aveuglement des barils d'explosifs et des munitions aériennes pendant la période à l'examen, en faisant de nombreux morts et blessés parmi les civils.
- Le régime syrien a poursuivi sa politique consistant à mener des frappes aveugles contre des centres vitaux dans les zones contrôlées par l'opposition, pour paralyser les opérations civiles, économiques et commerciales et y perturber les structures en place dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'alimentation. D'après le Réseau syrien des droits de l'homme, le régime a ciblé 46 centres au mois de novembre, dont 16 établissements scolaires, 12 lieux de culte, 10 marchés, 7 centres médicaux, 3 ponts et passerelles, 2 ambulances, 2 points de ravitaillement en eau, 2 centrales, 1 boulangerie, 1 musée et 1 silo. Le régime a notamment frappé les installations suivantes :

Établissements scolaires

- Le 4 novembre 2014, les forces du régime ont lancé un missile contre un établissement scolaire à Rastan, à Homs, en faisant 2 morts;
- Le 5 novembre 2014, les forces du régime ont frappé une école élémentaire à Al-Mahdtha dans Edleb, en faisant 15 morts et 25 blessés parmi les enfants;

- Le 5 novembre 2014, les forces du régime ont frappé une école élémentaire à Hazrma dans le Rif-Damas, en blessant 1 enfant;
- Le 6 novembre 2014, les forces du régime ont largué des missiles sur l'école Darat Izza à Alep, en faisant 7 morts et en détruisant trois classes et le deuxième étage de l'immeuble dans son intégralité. L'établissement a dû fermer ses portes à cause du bombardement;
- Le 9 novembre 2014, les forces du régime ont lancé un missile thermobarique contre l'école Shaab de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), à Douma, dans la province de Rif-Damas. Le missile a entièrement détruit un des immeubles scolaires;
- Le 13 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé un missile contre un établissement scolaire à Edleb, dans le village de Sanjar-Rajm al-Qet, en provoquant la mort d'un enseignant et en faisant plusieurs blessés;
- Le 17 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé un missile thermobarique sur l'école Amjad al-Sham à Zamalka, dans la province du Rif-Damas, en faisant 3 morts et 15 blessés parmi les enfants, et en endommageant gravement l'établissement scolaire;
- Le 19 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont largué deux missiles sur l'école Ibn Khaldoun dans la ville de Raqqa, faisant 9 morts et 15 blessés;
- Le 27 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont pris pour cible l'école Dar al-Salam dans la ville de Raqqa, en détruisant partiellement un des bâtiments scolaires;
- Le 28 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé quatre missiles contre l'école Iblien à Edleb, faisant 1 mort et 1 blessé parmi les enfants et endommageant gravement l'école;
- Le 29 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé deux missiles sur le lycée Kharita dans la province de Deir Ezzor, qui a été entièrement détruit;
- Le 29 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont largué deux barils d'explosifs sur l'école Wahid Al-Yousef, dans le village de Kafr Sajna, à Edleb, qui a été entièrement détruite;

Lieux de culte

- Le 2 novembre 2014, les forces du régime ont pris pour cible la mosquée Abu Bakr à Zamalka, dans le Rif-Damas, dont le minaret a été détruit;
- Le 3 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont pris pour cible la mosquée de l'orphelinat islamique à Al Waer, à Homs, qui a été gravement endommagée;
- Le 7 novembre 2014, les forces du régime ont procédé à des bombardements aux abords de la mosquée Tayba al-Qadim dans le Rif-Damas, en faisant 14 blessés parmi les civils qui sortaient de la mosquée

après les prières du vendredi. La mosquée et les maisons avoisinantes ont été endommagées;

- Le 14 novembre 2014, les forces du régime ont lancé des tirs d'artillerie sur la mosquée d'Abu Bakr al-Siddiq à Deraa, en faisant 1 blessé et en endommageant gravement le minaret de la mosquée;
- Le 15 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué un baril d'explosifs sur la mosquée d'Omar ibn al-Khattab dans le Rif-Alep, qui a été gravement endommagée;
- Le 16 novembre 2014, les forces du régime ont lancé des tirs de mortier sur la mosquée de Madera dans le Rif-Damas, en blessant 4 civils et en endommageant gravement la mosquée;
- Le 19 novembre 2014, un obus de mortier a frappé l'église Salib dans l'est de Damas, qui a été endommagée. On ne sait toujours pas qui se trouvait derrière cette attaque;
- Le 23 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé deux missiles contre la mosquée Harwiel dans le quartier Aradi à Deir Ezzor, en endommageant la mosquée et les maisons avoisinantes;
- Le 25 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé un missile contre la mosquée Hani dans la ville de Raqqa, en faisant 8 morts et 4 blessés et en endommageant le minaret et une partie de la toiture;
- Le 28 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé deux missiles contre la mosquée Abu Bakr al-Siddiq, dans la ville Al-Shdadi, dans le Rif-Hassaké. Quelques minutes plus tard, des hélicoptères du régime ont largué deux barils d'explosifs à proximité, en faisant 6 morts et 9 blessés, en endommageant la mosquée et en détruisant des dizaines de magasins et domiciles;
- Le 28 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé quatre missiles sur la mosquée Iblen dans le Rif-Edleb, en tuant 1 enfant et en endommageant la mosquée;
- Le 28 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé deux missiles contre la mosquée Jraksa dans Raqqa, en faisant 6 morts, dont 4 enfants, et en détruisant la mosquée, ainsi que des immeubles et magasins voisins;
- Le 29 novembre 2014, des avions de guerre du régime ont lancé deux missiles contre la mosquée Nawawi dans la ville de Raqqa, en faisant 11 morts, dont 1 enfant, et 16 blessés. Certaines parties de la mosquée ont été détruites ainsi que huit magasins du quartier;

Marchés

- Le 5 novembre 2014, des avions de combat du régime ont tiré un missile sur le marché aux fruits de Muarat alNuman (Edleb), détruisant des habitations et des biens aux alentours;

- Le 15 novembre 2014, les forces du régime ont tiré un missile thermobarique sur le marché d'Ain Tarma (Rif-Damas), blessant 10 civils et détruisant 5 échoppes;
- Le 23 novembre 2014, les forces du régime ont lancé des obus de mortier sur un marché d'Ain al-Fija (Rif-Damas), détruisant plusieurs échoppes;
- Le 23 novembre 2014, une moto a explosé dans un marché populaire près d'Hassaké, faisant 1 mort, 4 blessés et des dégâts matériels dans de nombreuses échoppes. Le responsable de l'attentat n'a pas été identifié;
- Le 25 novembre 2014, des avions de combat du régime ont largué deux missiles dans la zone industrielle à Raqqa, faisant 44 morts et 57 blessés. Dix-sept maisons et 15 magasins ont été détruits;
- Le 27 novembre 2014, une voiture a explosé à l'entrée d'un marché populaire dans la ville de Mayadin (Deir el-Zor), blessant 4 personnes et détruisant 4 échoppes. Le responsable de l'attentat n'a pas été identifié;
- Le 28 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué deux barils d'explosifs dans la rue commerçante de la ville d'Al-Shdadi (Hassaké), faisant 4 morts, dont 2 femmes, et détruisant 11 boutiques;
- Le 30 novembre 2014, des avions de combat du régime ont largué un missile dans une rue commerçante du village de Hatla (Deir el-Zor), faisant 12 morts, dont 5 enfants et 4 femmes, et 11 blessés. Trois maisons et 6 boutiques ont été détruites;
- Le 30 novembre 2014, des avions de combat du régime ont pris pour cible le marché de Tayma (Hassaké), blessant 2 personnes et détruisant 7 échoppes;

Centres médicaux

- Le 5 novembre 2014, des avions de combat du régime ont effectué cinq frappes aériennes sur Kansfra (Edleb). L'une d'elles a pris pour cible l'hôpital de Kansfra, détruisant son infrastructure et ses appareils. Depuis ces frappes aériennes menées par le régime, l'hôpital n'est plus en état de fonctionner;
- Le 7 novembre 2014, les forces du régime ont bombardé l'hôpital de Walid dans le quartier de Waar (Homs) à l'aide d'un cylindre explosif, causant de nombreux dégâts;
- Le 8 novembre 2014, des avions de combat du régime ont pris pour cible les quartiers situés autour de l'hôpital de Shahid Wasim Hasimou à Edleb, causant des dégâts dans l'hôpital;
- Le 27 novembre 2014, des avions de combat du régime ont tiré un missile sur l'hôpital national de Raqqa, causant des dégâts importants au 2^e étage de l'hôpital;
- Le 29 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué deux barils d'explosifs sur un dispensaire du village de Kafr Sajna (Edleb), le détruisant partiellement;

- Le 30 novembre 2014, des avions de combat du régime ont tiré cinq missiles sur un centre de convalescence qui servait également de dispensaire pour les vaccins, le détruisant partiellement;

Ponts/passerelles

- Le 3 novembre 2014, les forces du régime ont bombardé à sept reprises le pont Siasiya, qui relie le nord de Deir el-Zor à la périphérie rurale. Les bombardements ont endommagé les piliers du pont;
- Le 4 novembre 2014, des avions de combat du régime ont tiré un missile sur le pont Mayadin à Deir el-Zor, endommageant le pont et deux boutiques situées à proximité;
- Le 28 novembre 2014, des avions de combat du régime ont tiré un missile sur la passerelle reliant les villages de Bolail et Sahba (Deir el-Zor), faisant 5 morts et 6 blessés;

Ambulances

- Le 18 novembre 2014, un cylindre a explosé près d'une ambulance à Souran (Alep), tuant 1 aide-soignant, blessant le chauffeur et incendiant l'ambulance;
- Le 18 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué un baril d'explosifs sur une ambulance de l'hôpital de Kafr Hamra (Alep), tuant 16 personnes, dont 5 enfants, 3 femmes et 1 aide-soignant. L'ambulance a pris feu et un certain nombre de voitures ont été endommagées;

Stations d'épuration

- Le 23 novembre 2014, l'EIIL a fait exploser une voiture piégée près d'une station d'épuration au village d'Al-Midan (Hassaké). La station a été fortement endommagée;

Centrales électriques

- Le 19 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué un baril d'explosifs sur une centrale électrique dans le quartier de Shaar (Alep), incendiant le bâtiment et provoquant une panne de courant dans la région;

Boulangeries

- Le 17 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué un baril d'explosifs près du dépôt de boulangerie à El-Bab (Alep);

Musées et sites archéologiques

- Le 25 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont pris pour cible le Musée national de Raqqa, blessant 6 personnes et détruisant une partie du musée;

Silos

- Le 9 novembre 2014, des hélicoptères du régime ont largué un baril d'explosifs sur les silos à grains d'El-Bab (Alep), qui ont été fortement endommagés.
 - 379 militants des médias ont été tués entre mars 2011 et fin novembre 2014. Selon le Réseau syrien des droits de l'homme, le régime syrien aurait tué 6 militants en novembre, dont un qui aurait succombé à la torture dans un centre de détention du régime, et en aurait blessé 5 autres.
 - 4 journalistes ont été tués à Deraa en décembre 2014. Mahraan al-Deeri du réseau Al-Jazira a été tué le 11 décembre 2014 par les tirs du régime, alors qu'il couvrait des affrontements à Cheik Miskin. Trois autres journalistes d'Orient Network ont été pris pour cible et tués par les forces du régime le 8 décembre 2014 à Deraa.
 - 4 militants des médias ont été enlevés par les forces du régime, un autre par le Front al-Nosra et un par un groupe armé non identifié en novembre 2014. Trois militants des médias ont également été blessés en novembre, tous par les forces du régime.
- ii) *Paragraphes 8 et 10 : Toutes les parties doivent immédiatement mettre fin aux attaques contre les installations médicales et d'autres installations civiles ainsi que contre le personnel médical, et fournir de toute urgence toute l'aide médicale voulue aux personnes qui en ont besoin.*

Violation : attaques du régime syrien contre des installations médicales et des membres du personnel médical

- Le Réseau syrien des droits de l'homme a apporté des éléments montrant que le régime syrien avait tué 5 membres du personnel médical en novembre 2014, dont 1 médecin sous la torture, 2 infirmiers et 2 travailleurs médicaux. Quatre autres membres du personnel médical, dont une femme, ont été tués par un groupe non identifié.
- Parmi les personnes tuées par le régime figuraient :
 - Dua Nasa, une infirmière du quartier de Waar (Homs), qui a été tuée le 3 novembre 2014 par un missile surface-surface largué sur le dispensaire où elle travaillait, dans le quartier de Waar;
 - Samira Ahmad Al-Sahli, une infirmière de 53 ans qui vivait dans le camp de Yarmouk; elle a été arrêtée par les forces du régime syrien le 11 juin 2014 en raison de son occupation professionnelle. Sa famille a appris qu'elle avait été torturée à mort dans l'un des centres de détention du régime le 8 novembre 2014;
 - S. A., un aide-soignant qui travaillait à l'hôpital de Kafr Hamra (ALEP); il a été tué le 18 novembre 2014, lorsque les hélicoptères du régime syrien ont largué un baril d'explosifs sur l'ambulance dans laquelle il se trouvait à Alep;
 - Ghaleb Abu Zneid, un Syro-Palestinien qui vivait dans le camp de Yarmouk; il est mort sous la torture le 24 novembre 2014 dans l'un des centres de détention du régime. Il avait été arrêté 16 mois plus tôt;

- Salah Suliman Ayyash, un chauffeur de 33 ans qui travaillait pour l'organisation médicale d'Al Ihya à Rif-Damas; il a été tué par les forces du régime alors qu'il tentait d'entrer à Zebdin le 27 novembre 2014.
 - Le 27 novembre 2014, les forces du régime syrien ont tué l'ambulancier Salah Iyash (Abu Mohammad) à Zebdin (Ghouta orientale), alors qu'il était en route pour porter secours aux blessés.
 - Le 8 décembre 2014, les forces du régime syrien ont bombardé l'hôpital de Ziad al-Bikai à Khan al-Cheikh (Ghouta occidentale), blessant grièvement 3 membres du personnel médical et causant d'importants dégâts dans l'hôpital.
- iii) *Paragraphes 5, 6 et 7 : Toutes les parties doivent lever immédiatement le siège des zones peuplées et autoriser sans aucune restriction l'acheminement de l'aide humanitaire. Toutes les parties doivent assurer dans les plus brefs délais aux organismes humanitaires des Nations Unies et à leurs partenaires un accès sûr et sans entrave aux populations dans le besoin.*

- C'est dans les zones assiégées que les besoins demeurent les plus pressants. Malgré l'adoption par le Conseil de sécurité des résolutions 2139 (2014) et 2165 (2014), aucun organisme des Nations Unies ou organisation humanitaire n'a pu accéder à ces zones pour y distribuer l'aide vitale dont les populations ont besoin. La distribution de l'aide se poursuit dans les zones non assiégées et les zones frontalières. Les zones assiégées par le régime continuent de subir des bombardements quotidiens, provoquant des massacres de civils qui ne font l'objet d'aucune attention ou couverture médiatique.

Violation : siège imposé par le régime syrien à la Ghouta orientale, Daraya, Hajar el-Assouad et Tadamoun

- Le régime syrien continue d'imposer un siège total à la Ghouta orientale, Daraya, Hajar el-Assouad et Tadamoun. Le régime empêche la circulation des civils et l'acheminement d'une aide vitale telle que produits alimentaires, médicaments, lait pour nourrissons, fournitures médicales et carburant vers ou depuis ces zones assiégées. Le régime empêche toutes les institutions et organisations humanitaires de pénétrer dans ces zones, qu'il continue de bombarder quotidiennement en utilisant un large éventail de munitions, y compris des missiles et des barils d'explosifs.
- Les conditions sanitaires se sont détériorées dans les zones assiégées, entraînant la propagation de diverses affections et maladies, en particulier d'infections hépatiques, de la typhoïde, de la rougeole et de la tuberculose. Le régime empêchant l'aide médicale d'entrer dans ces zones, le système immunitaire des habitants s'y affaiblit à un rythme alarmant.
- Les zones assiégées subissent des bombardements quotidiens. Le régime syrien largue des barils d'explosifs et tire des obus d'artillerie et de mortier sur des lieux de rassemblement et des zones d'habitation, faisant de nombreux blessés. À cause du siège imposé à ces zones par le régime syrien, de nombreuses fournitures médicales nécessaires pour soigner les blessés n'y sont pas disponibles, ce qui entraîne la mort de nombreux blessés.
- Dans les zones assiégées, l'approvisionnement en certains produits alimentaires, en particulier en lait pour nourrissons, a fortement diminué.

Le lait pour nourrissons a ainsi vu son prix quasiment décupler, ce qui l'a rendu inabordable pour de nombreuses familles, avec pour conséquence une malnutrition sévère chez les nourrissons.

- Le seul point de passage permettant d'entrer dans la Ghouta orientale et d'en sortir, celui du camp de Wafidin, est fermé à tous les civils, ce qui les empêche de quitter la zone même pour se procurer de la nourriture. Les habitants qui essaient de sortir de la Ghouta orientale assiégée s'exposent directement au feu des tireurs embusqués du régime syrien, qui tuent ainsi des dizaines de civils par mois.
- En raison de la fermeture du point de passage du camp de Wafidin, seuls quelques commerçants peuvent entrer dans la Ghouta orientale ou en sortir, et le prix des denrées alimentaires a quadruplé ou quintuplé. Ainsi, alors que le prix du kilo de sucre est de 50 livres syriennes à Damas, il atteint 250 livres dans la Ghouta orientale. Après la fermeture du point de passage du camp de Wafidin par le régime, ce prix avait même atteint 2 500 livres syriennes.

Violation : siège par le régime syrien du quartier de Waar à Homs

- Le régime syrien continue d'assiéger le quartier de Waar, situé à l'ouest de la ville d'Homs. Quelque 15 000 familles déplacées y vivent. Le quartier est encerclé par des points de contrôle militaires tenus par le régime. Depuis qu'il a commencé le siège en 2013, le régime n'a accordé aux organismes humanitaires qu'un accès très limité.

iv) *Paragraphe 11 : Toutes les parties doivent immédiatement mettre fin à la détention arbitraire et à la torture de civils en Syrie, notamment dans les prisons et autres lieux de détention, ainsi qu'aux enlèvements, rapt et disparitions forcées, et libérer immédiatement toutes les personnes arbitrairement détenues.*

- Selon le Réseau syrien des droits de l'homme, les forces du régime ont arbitrairement arrêté 209 personnes en novembre 2014, dont 11 femmes. Le plus grand nombre a été arrêté à Hama, Lattaquié et Homs. Des factions extrémistes ont arbitrairement arrêté 5 personnes. Seules 48 personnes ont été libérées des prisons et des services de sécurité du régime en novembre 2014. Les groupes extrémistes ont libéré 3 personnes. Le Réseau syrien des droits de l'homme n'a pas pu réunir tous les éléments d'information sur ces cas, car ses membres sont mis hors la loi et recherchés par les forces du régime et par des groupes extrémistes.
- En novembre 2014, 11 personnes ont été enlevées dans des zones contrôlées par le régime, et 4 autres dans des zones contrôlées par des groupes extrémistes.
- Selon le Réseau syrien des droits de l'homme, 237 victimes ont été torturées à mort dans des centres de détention officiels ou non officiels du régime en Syrie en novembre 2014. Les forces du régime ont tué 231 personnes, les extrémistes 3 personnes et les groupes armés 2 personnes. C'est à Homs qu'il y a eu le plus grand nombre de victimes – 92 au total – et à Damas et sa périphérie – 55 personnes. Les forces du régime, après avoir accepté un échange de prisonniers avec l'un des groupes armés locaux, ont informé les habitants des villages de Qariatein, Mahien et Hwarien (Homs) que 70 personnes avaient

trouvé la mort dans les prisons du régime. Parmi les personnes décédées figuraient 4 enseignants, 1 médecin, 1 infirmier, 3 étudiants universitaires, 1 ingénieur, 1 athlète, 1 avocat, 1 militant des médias, 1 femme et 2 personnes de la même famille. Parmi les personnes torturées à mort figuraient :

- Ali Ibrahim Muslim, un enseignant de 38 ans qui vivait à Alep, arrêté au point de contrôle de Ramoussa le 6 novembre 2014. Sa famille a été informée de sa mort par le Bureau des services de renseignements de l'armée de l'air le 8 novembre 2014;
- Ibrahim Mohammad Balla, un enseignant de 60 ans qui vivait à Muadamiya, arrêté par le Bureau des services de renseignements de l'armée de l'air le 6 janvier 2012. Son corps a été rendu à sa famille le 22 novembre 2014;
- Baher Abdulkarim al-Wayyes, un enseignant de 29 ans qui vivait à Deir el-Zor, arrêté par les forces du régime neuf mois plus tôt. Le 24 novembre 2014, sa famille a appris qu'il était mort sous la torture dans la division Palestine à Damas;
- Samer al-Najjar, un enseignant de 25 ans qui vivait à Rif-Damas, arrêté deux ans auparavant. Sa famille a appris qu'il était mort dans un centre de détention du régime syrien le 25 novembre 2014;
- Ghaleb Abu Zaid, un médecin qui vivait dans le camp de Yarmouk, arrêté par les forces du régime 16 mois auparavant. Il est mort sous la torture dans une prison du régime le 24 novembre 2014;
- Samira Ahmad al-Sahli, une infirmière de 53 ans qui vivait dans le camp de Yarmouk, mariée et mère de 4 enfants. Elle a été arrêtée le 11 juin 2014 et sa famille a appris qu'elle avait succombé à la torture dans un centre de détention du régime le 8 novembre 2014;
- Majed Abdulrahman Mohammad Hamidou, un avocat de 48 ans qui vivait à Alep, marié et père de 4 enfants. Il a été torturé à mort par le Bureau des services de renseignements de l'armée de l'air d'Alep le 23 novembre 2014;
- Ahmad Mustafa al-Tamuer, champion d'haltérophilie de 33 ans qui vivait à Hama, arrêté par le régime trois ans auparavant. Sa famille a appris qu'il avait succombé à la torture dans la prison de Sydnaya le 5 novembre 2014;
- Fatima Satouf al-Kamel, une femme de 55 ans arrêtée par le régime syrien à la fin de l'année 2013. Sa famille a appris qu'elle avait succombé à la torture dans un centre de détention du régime le 28 novembre 2014;
- Emad Khalifa, un Syro-Palestinien de 60 ans qui vivait dans le camp de Yarmouk, arrêté par le régime six mois auparavant. Sa famille a appris qu'il avait succombé à la torture le 22 novembre 2014 dans un centre de détention du régime.